

Pacte pour un enseignement d'excellence: Les enjeux du tronc commun polytechnique

Face aux questions qui se posent aujourd'hui autour de la mise en œuvre du Tronc commun polytechnique jusqu'en 3^{ème} secondaire, il convient de se repencher avec sérénité sur les objectifs du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Ce Pacte initiait avant tout un processus innovant. En 2015, le monde politique a confié aux acteurs de l'enseignement la mission de concevoir et de mettre en œuvre une réforme d'envergure de l'enseignement obligatoire en Belgique francophone.

Cette démarche inédite et courageuse trouvait sa raison d'être dans deux considérations importantes :

- Sur le fond, une réforme paraissait indispensable en raison notamment des résultats déplorables de l'enseignement obligatoire tant en termes d'efficacité que d'équité et d'efficience, maintes fois révélés par les enquêtes internationales (Pisa, Pirls,...) et dénoncés par les responsables de l'enseignement supérieur.
- Sur le processus, cette réforme devait être confiée aux acteurs de l'enseignement et ne pas être portée par un parti ou une majorité politique parce que le temps de mise en œuvre de celle-ci (entre 6 et 15 ans) dépasse le temps politique.

Après deux ans d'études, de discussions, de consultation d'un très grand nombre d'acteurs (entre janvier 2015 et avril 2017, plus de 25.000 acteurs de l'enseignement, soit ¼ de l'ensemble (ETP) ont participé à des échanges, des consultations réunissant au maximum 12 personnes), cette réforme s'est concrétisée en avril 2017 par l'« Avis n° 3 » décrivant chaque volet de la réforme, approuvé unanimement par l'ensemble des réseaux d'enseignement, les syndicats et les fédérations d'associations de parents.

A partir du 2^{ème} semestre 2017, le gouvernement et l'administration ont entamé la traduction de cet Avis n°3 dans des textes législatifs et réglementaires et sa mise en œuvre.

Parmi l'ensemble des réformes décrites dans l'Avis n°3, **l'instauration d'un Tronc commun polytechnique, dans un continuum pédagogique, depuis les maternelles jusqu'à la 3^{ème} secondaire**, constitue l'axe pédagogique et éducatif le plus important.

Il convient donc de se pencher sur la nature, les raisons et les caractéristiques essentielles de ce Tronc commun polytechnique.

Avant la réforme, l'enseignement primaire et le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire dispensaient quasi exclusivement un enseignement général faisant largement recours à la démarche théorique même si, dans certaines écoles de l'enseignement primaire, la pratique de la pédagogie active permet d'atténuer quelque peu ce recours constant à l'abstraction.

Qu'a-t-on constaté ? Dans l'hétérogénéité croissante de nos populations d'élèves, bon nombre d'entre eux ne trouvent pas, dans ce type d'enseignement général, un vecteur de motivation, de mobilisation de leur énergie et de leur intelligence, et de valorisation. Ils développent depuis leur plus jeune âge un « syndrome d'incompétence ». « L'école c'est pas pour moi. »

Le Tronc commun prend cette question à bras le corps. Il tente de redonner sens à la vie scolaire de très nombreux élèves.

Le **premier objectif du Tronc commun** est d'accroître le spectre des vecteurs de motivation, de mobilisation et de valorisation des élèves en consacrant une partie du curriculum, à côté des matières

« abstraites » à la confrontation, notamment physique (les activités manuelles) au réel. C'est que qu'on a appelé au départ le Tronc commun « polytechnique » qui s'est traduit notamment par l'introduction dans le curriculum des volets de la Formation manuelle, technique, technologique et numérique (FMTTN) et du Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA).

Pourquoi est-ce tellement important ? Parce que trop d'élèves développent ce sentiment d'incompétence, décrit ci-dessus, face à l'institution scolaire et se retrouvent à la fin de leurs études secondaires (quand ils y arrivent) avec un bagage particulièrement faible.

A cet égard un point mérite d'être souligné dans la lecture des enquêtes internationales de type Pisa. Quand nos résultats ne sont pas bons, parfois très inférieurs à la moyenne européenne, cela ne signifie nullement que les connaissances, savoirs et compétences de tous nos élèves sont médiocres. Ce n'est pas le cas. Les connaissances, savoirs et compétences de nos bons élèves sont aussi élevés que dans les meilleurs systèmes d'enseignement. Mais la moyenne des résultats est basse parce que les connaissances, savoirs et compétences d'une grande partie de nos élèves défavorisés sont exécrables. C'est comme si, chaque année, nous jetions 50.000 à 100.000 élèves dans les poubelles de l'éducation. C'est bien ce que soulignent les résultats médiocres des enquêtes Pisa en terme d'équité.

Le **deuxième objectif du Tronc commun** est de porter une attention particulière au développement personnel de l'élève. C'est l'introduction dans le curriculum des compétences transversales et c'est l'approche éducative de l'orientation, qui va très au-delà de l'information à donner sur les filières et les métiers.

C'est un aspect essentiel du Tronc commun. Cela ne signifie évidemment pas que l'on a attendu cette réforme pour que les enseignants et les éducateurs se préoccupent du développement personnel de leurs élèves. Bon nombre d'entre eux y consacrent un temps considérable. Mais cette réforme, en consacrant entre 20% et 25% du curriculum, de la 1^{ère} primaire à la 3^{ème} secondaire, à la FMTTN, au PECA, à la remédiation et à l'approfondissement, donne à l'équipe éducative de chaque école, agissant collectivement, une possibilité considérablement accrue d'accompagner le développement personnel de ses élèves.

Le **troisième objectif du Tronc commun** est d'assurer un continuum pédagogique des maternelles à la 3^{ème} secondaire, en cassant la distinction enseignement fondamental - enseignement secondaire, et de créer une distinction forte, idéalement une séparation physique, entre le Tronc commun et les trois années post tronc commun. L'objectif est de rendre, au sein du Tronc commun, le rythme des apprentissages plus efficace, et de rendre l'orientation post Tronc commun plus « objective » : je ne choisis pas ma filière pour rester dans mon école, avec les gens que je connais, mais je fais un choix mûr et objectif, à l'issue d'un parcours de développement personnel (connaissance de soi, découverte progressive de ses aptitudes et de ses aspirations, capacité de décision autonome, capacité de me projeter dans l'avenir).

C'est évidemment le défi qui se heurte le plus au poids de l'existant : la taille des écoles, les implantations distinctes, la rigidité de l'immobilier, le décret inscription... Mais beaucoup d'efforts ont déjà été accomplis pour assurer progressivement une transition vers ce modèle.

A titre d'exemple :

- La Réforme de la Formation Initiale des Enseignants prévoit la possibilité dans certaines matières d'enseigner tant dans les dernières années primaires que dans les années suivantes du tronc commun.
- Les réseaux d'enseignement et les écoles ont mobilisé un grand nombre de leur membres pour réfléchir à la manière de procéder à cette transition progressive et trouver des solutions.
- Une réflexion considérable a été développée, notamment à l'initiative de la Direction Générale des Infrastructures sur les aspects immobiliers du Tronc commun.

Le **quatrième objectif du Tronc commun**, intimement lié au premier, est de lutter, au moment de l'orientation dans une filière post Tronc commun, contre la fatalité de la relégation dénoncée par un grand nombre d'éducateurs et d'enseignants.

Aujourd'hui, à l'issue de la 2^{ème} secondaire, l'on m'oriente vers l'enseignement technique et professionnel parce que je suis un raté, parce que, si je veux poursuivre dans l'enseignement général, je dois doubler. Combien d'élèves voit-on dans l'enseignement de qualification ne même pas comprendre dans quelle filière ils sont. La seule chose qu'on sait, c'est qu'on est dans une classe de ratés, dans une école de ratés. L'effort demandé aux enseignants de 3^{ème} année dans les filières de qualification pour remotiver ces enfants, redonner du sens à leur vie scolaire, est gigantesque.

Le Tronc commun jusqu'à la 3^{ème} secondaire permet non seulement d'accroître les savoirs et compétences de base de l'élève mais, en outre, fait avancer celui-ci plus loin dans son développement personnel et sa maturité avant de faire ce choix d'orientation, avec l'objectif de rendre ce choix plus conscient, plus positif et porteur de sens.

La conjonction d'un changement de curriculum permettant une plus grande confrontation au réel, multipliant les vecteurs de motivation et de mobilisation de l'élève (1^{er} objectif), d'une plus grande attention au développement personnel de l'élève (2^{ème} objectif), le remplacement de la césure 6^{ème} primaire – 1^{ère} secondaire par une césure Tronc commun – orientation post Tronc commun en vue de rendre l'orientation moins biaisée par des considérations de maintien dans une école (« 3^{ème} objectif) et le recul d'un an de l'orientation vers une filière (4^{ème} objectif) a été considérée par les acteurs du Pacte, au vu notamment de l'expérience d'autres systèmes scolaires, comme un ensemble cohérent de mesures permettant de lutter efficacement contre cette fatalité de la relégation.

Il s'agit avant tout d'améliorer l'équité de notre enseignement en redonnant du sens à la vie scolaire de bon nombre d'élèves moins favorisés, en développant leur motivation, leur mobilisation et leur valorisation dans l'environnement scolaire. Ces mesures peuvent également améliorer la vie des enseignants. A travers toutes les difficultés du métier, quoi de plus démotivant, quoi de plus décourageant que de se retrouver face à des élèves pour qui l'école n'a pas de sens !

A la lecture de ces quatre objectifs, le discours qui consiste à parler d'un « allongement du Tronc commun » ne correspond pas à la réalité. Antérieurement à cette réforme, un Tronc commun n'existait pas. Même le 1^{er} degré de l'enseignement secondaire, appelé 1^{er} degré « commun », est en fait un 1^{er} degré d'enseignement général basé sur la démarche théorique. Il ne répond pas aux caractéristiques essentielles du Tronc commun polytechnique décrites ci-dessus, dont notamment la conjonction entre démarche théorique et confrontation au réel.

Voilà pourquoi, quelles que soient les difficultés, il faut redoubler d'efforts et poursuivre la mise en œuvre du Tronc commun polytechnique jusqu'à la 3^{ème} secondaire, dans toute sa cohérence voulue par la réforme.